



Département
de l'Yonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le vendredi 30 septembre 2016

Bernard Moraine
Maire de Joigny

Frédérique Alexandre-Bailly
Rectrice de l'académie de Dijon, chancelière des Universités

Bernard Falga
Directeur régional des affaires culturelles Bourgogne-Franche-Comté

ont le plaisir de vous inviter à la signature du nouveau

Contrat Territoire Lecture Contrat Local d'Education Artistique

Un contrat englobant deux dispositifs de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est signé à Joigny le 6 octobre prochain par la Ville, l'Etat et l'Education Nationale pour le développement de la lecture publique (CTL) et de l'éducation artistique et culturelle (CLEA). Le CTL/CLEA, d'une durée de trois ans, s'adresse en priorité à l'enfance et à la jeunesse ainsi qu'aux publics les plus éloignés de la culture. Ainsi, différentes actions pour différents publics, verront le jour sur le territoire jovinien réunissant une pluralité de compétences autour du livre, du patrimoine, de l'art, de la musique, du théâtre, dans un but commun de démocratisation culturelle.

« Lire ensemble, écrire les quartiers, dire la citoyenneté »
2016-2019

le jeudi 6 octobre 2016 à 11h - salle Claude Debussy
61 rue Saint-Jacques

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr